

# Aires marines hautement protégées

## Consultation relative aux propositions de sites à désigner parmi les aires marines hautement protégées

### Document de synthèse

En 2019, le gouvernement du Royaume-Uni commandait un examen indépendant intitulé [Benyon Review](#) (Examen de Benyon) pour déterminer si le gouvernement devait désigner des AMP sous haute protection et le cas échéant, comment procéder à cette désignation. Concluant que ces AMP sous haute protection compteraient parmi les éléments essentiels du réseau d'aires marines protégées (AMP), l'examen recommandait au gouvernement de les établir le plus tôt possible. Acceptant la recommandation principale de sélectionner certains sites pilotes, le gouvernement a publié sa réponse à l'Examen à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan en 2021. Les sites candidats désignés à l'issue de cette consultation serviront de sites pilotes à cette fin.

Le but de cette consultation est de recueillir votre opinion des propositions relatives à la désignation de plusieurs aires marines hautement protégées (AMP sous haute protection) candidates, situées dans les eaux territoriales anglaises.

Selon la définition de l'examen de Benyon et la réponse du gouvernement, ces AMP sous haute protection correspondent à des

*« Zones de mer permettant de protéger les écosystèmes marins et de favoriser leur récupération en interdisant les utilisations extractives, destructives et de déposition*

*et en limitant les autres activités à des niveaux non préjudiciables dans la mesure autorisée par le droit international<sup>1</sup> ».*

La consultation cherche des indices supplémentaires sur les aspects sociaux et économiques pouvant découler de la désignation de ces AMP sous haute protection candidates, ainsi que des renseignements écologiques sur les sites concernés. Le gouvernement désignera plusieurs de ces sites à la suite de cette consultation portant sur cinq AMP sous haute protection candidates. Les AMP sous haute protection candidates couvrent une superficie totale de 1230.4 km<sup>2</sup> (soit 0,53 % des eaux territoriales anglaises).

La récupération de la biodiversité est l'intention principale des AMP sous haute protection. En réservant certaines zones marines à l'application de hauts niveaux de protection, les AMP sous haute protection permettront à la nature de retrouver complètement un état plus naturel, propice à l'épanouissement des écosystèmes. Elles contribueront à illustrer la vision du gouvernement en faveur d'océans et de mers « propres, sains, sûrs, productifs et biologiquement diversifiés ».<sup>2</sup>

Les AMP sous haute protection pilotes feront partie des zones de protection marines (ZPM) telles que la conçoit la loi sur l'accès maritime et côtier Marine and Coastal Access Act 2009. Elles compléteront le réseau actuel d'AMP et présenteront des avantages différents ou plus évidents par rapport aux AMP existantes.

Les AMP sous haute protection candidates de cette consultation ont été identifiées au moyen d'un processus fondé sur des données probantes, en collaboration avec les experts de l'Association of Inshore Fisheries and Conservation Authorities, Cefas, Natural England, JNCC et Marine Management Organisation.

Les AMP sous haute protection candidates couvrent plusieurs types de milieux côtiers et hauturiers. Elles s'étendent des zones intertidales des côtes littorales aux eaux extracôtières en limite de notre zone économique exclusive. Les AMP sous haute protection candidates côtières incluent les vasières intertidales abritées et les récifs biogéniques servant d'habitats aux oiseaux de mer, ainsi que les vastes habitats des forêts de varech subtidales et, en zones plus profondes, les habitats rocheux dominés par la faune. Plus au large, les AMP sous haute protection candidates hauturières incluent une mosaïque complexe d'habitats sédimentaires, à laquelle s'associent des récifs biogéniques et rocheux abritant diverses espèces. Les AMP sous haute protection candidates ont été identifiées par rapport à leur grande biodiversité régionale. Elles abritent des habitats et espèces considérés comme étant rares, menacés ou en déclin.

---

<sup>1</sup> [Réponse du gouvernement à l'examen des aires marines hautement protégées \(AMP sous haute protection\) - GOV.UK \(www.gov.uk\)](http://www.gov.uk)

<sup>2</sup> [Safeguard the seas \(publishing.service.gov.uk\)](http://publishing.service.gov.uk)

Désigner ces AMP sous haute protection pilotes contribuera à la protection et à la récupération des habitats et espèces essentiels au maintien de divers services écosystémiques. Les habitats de carbone bleu des AMP sous haute protection candidates, côtières et hauturières jouent un rôle important dans l'absorption du carbone atmosphérique et sa séquestration à long terme. Ils constituent une solution naturelle importante dans notre lutte contre les changements climatiques. Les sites côtiers abritent des habitats susceptibles de servir d'ouvrages naturels de protection contre les eaux, de réduire l'érosion côtière et d'atténuer la houle. Riches, diversifiés, existant aussi bien sur des sites côtiers qu'hauturiers, les habitats des fonds marins quant à eux sont essentiels aux principales étapes du cycle de vie de toutes sortes d'espèces commerciales importantes comme le bar, le crabe brun et le cabillaud.

Conformément aux objectifs de conservation d'une AMP sous haute protection, des mesures de gestion devront vraisemblablement être prises pour interdire les utilisations extractives, destructives et de dépôt à l'intérieur de leurs limites. Les régulateurs dont l'organisation de gestion maritime Marine Management Organisation (MMO) et les autorités de gestion des pêches et ressources côtières Inshore Fisheries and Conservation Authorities (IFCA) devront introduire des mesures de gestion appropriées le plus tôt possible. Une évaluation de chaque site s'efforcera également de déterminer si des mesures complémentaires doivent être prises pour gérer les autres activités non-extractives, non-destructives ou de dépôt, en fonction des espèces et habitats trouvés sur le site concerné.

L'évaluation d'impact produite pour accompagner cette consultation évalue les coûts et avantages associés à la désignation de ces AMP sous haute protection candidates. La pêche commerciale, récréative et les activités de mouillage font notamment partie des secteurs concernés. Les avantages comprennent la biodiversité marine, la résilience environnementale, les loisirs et opportunités de tourisme potentielles.

Associée aux données probantes issues de nos visites de sites et d'autres sources, votre réponse à cette consultation sera prise en compte dans la sélection des AMP sous haute protection à désigner et pour déterminer leurs limites définitives.